

# Un gérant de maisons de retraite: « La maltraitance rapporte de l'argent »

## DÉPENDANCE

La Fédération hospitalière de France publiera le mois prochain des indicateurs de maltraitance dans les maisons de retraite. Un projet défendu depuis des années par François Bouniol, qui gère une dizaine d'établissements en Ile-de-France.

**LE FIGARO.** - Pour quelles raisons approuvez-vous le projet de créer des « indicateurs » de maltraitance dans les maisons de retraite ?

**François BOUNIOL.** - Cela fait des années que je crie qu'il faut arrêter de considérer ces maisons comme des établissements à part et qu'il faut instaurer des marqueurs ou indicateurs de qualité, comme on le fait pour l'hôtellerie, l'informatique ou l'industrie. C'est simple à mettre en place, ça ne coûte rien, ça s'appelle la transparence et pourtant aucun des responsables des pouvoirs publics, présidents de conseil général et autres médecins de la Ddass que j'ai démarchés ne m'a jamais entendu. Mon idée, aujourd'hui relayée par la Fédération hospitalière de France, aurait pu être concrétisée depuis longtemps.

## Pourquoi autant de réticences ?

Parce qu'on a beau parler beaucoup des personnes âgées, en vérité, on s'en fout ! Il y a un vrai manque de réflexion et d'expérience sur le terrain : les décisionnaires des ministères n'ont jamais géré une maison de retraite de leur vie. Et puis c'est beaucoup plus simple pour l'administration, en termes d'effort et d'argent, de s'occuper de grabataires que de les maintenir dans leur autonomie. On aborde cette question comme un problème financier, alors que c'est un problème humain.

## Vous voulez dire que la maltraitance rapporte ?

Oui, et c'est là le vrai scandale. Car, en France, plus une maison de retraite a de grabataires, plus son GMP (*taux de dépendance, NDLR*) augmente et plus le conseil général lui donne de l'argent. Dans ces conditions, qui a intérêt à lutter contre la maltraitance ? Or, faire demeurer quelqu'un au lit est une forme de maltraitance. Et, en n'ayant pas les gestes quotidiens qui favorisent le maintien dans l'autonomie, on crée artificiellement des grabataires.

## Quels sont les indicateurs à inventer selon vous ?

Il y en a cinq : le GMP de l'établissement - plus il est élevé moins l'endroit est bien -, son taux de remplissage - les lits vides ne sont jamais bon signe -, le turnover des résidents - leur fort renouvellement indique qu'ils meurent plus facilement qu'ailleurs -, le turnover des personnels - dans les bonnes maisons, ils restent - et enfin le nombre d'arrêts de travail de moins de quinze jours - plus le personnel est épanoui, moins il est en congé maladie. C'est d'autant plus simple à mettre en œuvre que ce sont des données chiffrées, bien plus faciles à contrôler que des problématiques de propriété, toujours aléatoires, ou les on-dit, souvent irrationnels et difficiles à prouver. De plus, chaque établissement dispose de ces données, tout comme les conseils généraux. Dans un souci de réactualisation, ces derniers pourraient exiger qu'on les leur communique trois fois par an.

## L'instauration de tels critères n'est-elle pas en contradiction avec le plan annoncé par la secrétaire d'État aux Solidarités ?

La multiplication des contrôles inopinés que prévoit ce plan ne sert à rien. Ce n'est pas un



**Selon François Bouniol, soigner une personne alitée paie davantage que de la maintenir dans son autonomie.** S. Bollendorff

passage aléatoire de la Ddass qui va régler le problème de la maltraitance. Les marqueurs, eux, instaurent un contrôle sur le long terme. C'est l'avenir, car c'est un dispositif intelligent qui obligera les maisons de retraite à se surveiller, à améliorer le qualitatif. Et c'est crucial, car ne pas prendre soin de ses vieux n'est vraiment pas valorisant pour une société.

*Propos recueillis par*  
**DELPHINE DE MALLEVOÛE**

Figaro 23/02/09

C